

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**NOM DU PRODUIT: ALKALITE****DATE: 12 février 2009**

SUPPLIERS: Produits Chimiques Melrose Ltée
 2323-46ième ave.
 Lachine, QC
 CANADA H8T 3C9
 Tél: +1 (514) 631-2998
 Fax: +1 (514) 631-2997
 E-mail: prodsafe@melrosechem.com

USAGE DU PRODUIT: Détersif pour lessive**II. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification du produit selon la Directive 1999/45/CE:** C, corrosif.**Hasards pour l'homme:** Provoques de brûlures.**Hasards pour l'environnement:** Ne s'applique pas.**III. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS**

Identité Chimique:	Index #	EINECS N°	CAS N°	% Conc.	Toxicité
Carbonate de Sodium	011-005-00-2	207-838-8	497-19-8	60 - 100	Xi; R36
Métasilicate de Disodium	014-010-00-8	229-912-9	6834-92-0	10 - 30	C; R34, 37
Hydroxyde de sodium	011-002-00-6	215-185-5	1310-73-2	15 - 40	C; R35

Ingrédients selon la Directive 2004/648/CE

Aucun

IV. MESURES DE PREMIERS SOINS**Contact cutané:** Laver la partie atteinte à l'eau et au savon et rincer bien.**Contact oculaire:** Rincer avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste obtenir des soins médicaux.**Inhalation:** Ne s'applique pas.**Ingestion:** Si la victime est consciente, lui donner deux verres d'eau à boire. Appeler un médecin. Ne rien donner oralement à une personne inconsciente.**V. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE****Conditions d'inflammabilité:** Ne s'applique pas.**Moyens d'extinction:** Ne s'applique pas.**Produits combustibles hasardeux:** Ne s'applique pas.**Risques particuliers d'incendie et d'explosion:** Aucun**VI. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS****Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement:** Petites quantités - rincer à l'eau. Grandes quantités - contenir le déversement et placer dans un contenant à déchets. Rincer le lieu de déversement à l'eau.**Équipement de protection individuelle à utiliser:** Gants protecteurs et lunettes de sûreté.**VII. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE****Équipement et procédés de manutention:** Ne s'applique pas.**Exigences de entreposage:** Ne s'applique pas.**VIII. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Appareil respiratoire:** Masque de protection si nécessaire.**Gants protecteurs:** Nitrile ou néoprène.**Protection oculaire:** Lunette de sûreté.**Équipement de protection additionnel:** Ne s'applique pas.**Ventilation:** Utilise avec ventilation adéquate.**IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Point d'éclair et méthode:** Ne s'applique pas.**Limites (% dans l'air):** INFÉRIEURE: Ne s'applique pas.

SUPÉRIEURE: Ne s'applique pas.

Temp. d'auto-ignition: Ne s'applique pas.**État physique:** Poudre**Densité de vapeur:** Ne s'applique pas.

Coefficient de partage n-octanol-eau: Non déterminé.

Odeur: Aucun

Poids Spécifique: Ne s'applique pas.

Tension de vapeur: Non disponible

Taux d'évaporation: Non disponible

Solubilité dans l'eau: Complet

Point d'ébullition: Ne s'applique pas.

Point de congélation: Ne s'applique pas.

pH: 13.1 (solution 1%)

Couleur: Blanche.

Seuil d'odeur: Non disponible

X. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable sous conditions normales. Une polymérisation hasardeuse ne se produira pas.

Substances Incompatibles: Éviter les agents oxydants et réducteurs forts et les acides forts.

Conditions de Réactivité: Éviter la contamination avec des substances réactives.

Produits de Décomposition Dangereux: Aucun

XI. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Poussière dans les yeux et sur la peau.

Limites d'exposition: DL₅₀ (calculé) 4000 mg/kg

Effets de l'exposition à court et à long termes: Provoque des brûlures.

Irritabilité: Non

Sensibilisation cutanée et respiratoire: Non disponible

Cancerogénicité: Non disponible

Effets toxiques sur la reproduction: Non disponible

Teratogénicité: Non disponible

Mutagenicité: Non disponible

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Mesures numériques de toxicité: Non disponible

XII. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité environnementale: Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents. (Directive 2004/648/CE)

XIII. CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION

Pour la substance: Numéro de la clé de déchets CE:

20 01 29 (détergents contenant des substances dangereuses).

Pour les emballages: Numéro de la clé de déchets CE:

15 01 02 (emballage en matière plastique). Peut être recyclé.

XIV. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

TRANSPORT ROUTIER ET FERROVIAIRE ADR/RID:

ADR/RID Classe:	8	C6
Numéro Kemler:	80	
Numéro NU:	3262	
Groupe d'emballage:	III	
Étiquette:	8	
Libellé:	3262 SOLIDE CORROSIF, ALCALIN, INORGANIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium)	

TRANSPORT PAR NAVIRE DE MER IMDG:

IMDG Classe:	8
Numéro NU:	3262
Groupe d'emballage:	III
Numéro EMS:	F-A, S-B
Étiquette:	8
Polluant marine:	Non
NU libellé:	CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (Hydroxyde de sodium)

TRANSPORT AÉRIEN ICAO-TI et IATA-DGR:

ICAO/IATA Classe:	8
--------------------------	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page # 3 de 3

Numéro NU: 3262
Groupe d'emballage: III
Étiquette: 8
Instructions d'emballage: 822 & 823
NU libellé: CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (Hydroxyde de sodium)

XV. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Inventaire: Tous les ingrédients de ce produit sont sur l'inventaire du TSCA (E.U.), LCPA (Canada), EINICS (CE), La Chine, TCCL (Corée, KECI), RA6969 (Philippines PICCS), NICNAS (Australie, AICS), IEC (Japon)

Classification SIMDUT: Classe D, 2b; Classe E



Symbole de danger: C, corrosif



Phrases de risque: 34 Provoques des brûlures.

Conseils de prudence: 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

XVI. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le RPC du Canada et la Fiche de données de sécurité contient toute l'information exigée par le RPC du Canada.

Étiquetage et fiche de données de sécurité selon les Directives 1907/2006 (REACH) et la législation nationale.

Les phrases de risque des ingrédients du paragraphe II:

34 Provoques des brûlures.

35 Provoque de graves brûlures.

36 Irritant pour les yeux.

37 Irritant pour les voies respiratoires.

Remplace: F.D.S. datée: 26 mars 2006

Version: 8

Changement apportés à la F.D.S. dans cette révision: Rubriques 1, 2, 3, 8, 15, 16

[English](#)

[Bahasa Indonesia](#)

[Español](#)

[Nederlands](#)

[Bahasa Malayu](#)

[Deutsch](#)